

AXELLE LEMAIRE SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU NUMERIQUE ET DE L'INNOVATION AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, Le 24 novembre 2016 N°291

Axelle LEMAIRE salue l'initiative de la Commission Européenne en faveur des start-up à tous leurs stades de croissance



La Commission Européenne a lancé le 22 novembre une initiative en faveur des start-up, destinée à offrir aux nombreux entrepreneurs innovants européens toutes les chances de se hisser parmi les plus grandes entreprises à l'échelle mondiale.

Cette initiative réunit une série de mesures existantes et de nouvelles actions destinées à créer un cadre plus cohérent pour permettre aux jeunes entreprises de se développer et d'exercer leurs activités dans toute l'Europe.

Axelle LEMAIRE salue cette démarche qui a permis l'intégration, au sein de cette initiative, de mesures proposées par les autorités françaises, et notamment :

- La création de fonds paneuropéens de fonds de capital-risque ;
- La mise en place d'un cadre propice pour les « bacs à sable réglementaires » à l'instar du programme France Expérimentations ;
- La modification et la simplification des programmes européens de financement (par exemple « Horizon 2020 »), pour prendre en compte l'innovation sous toutes ses formes ;
- L'extension du programme « Erasmus pour les jeunes entrepreneurs » aux incubateurs et aux entrepreneurs.

Ces mesures avaient fait l'objet d'une consultation du 16 juin au 10 juillet 2016, qui avait recueilli 400 contributions, plus de 1 000 votes et 290 participants, avec pour objectif de permettre aux start-up elles-mêmes de modifier et formuler directement de nouvelles propositions.

Contact presse:

Cabinet d'Axelle LEMAIRE: 01 53 18 44 50 sec.senum-presse@cabinets.finances.gouv.fr

